

Montréal, le 17 novembre 2005

Par télécopieur : (418) 643-9474

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice
Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable - Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : **Projet de l'échangeur Dorval**
N/Réf. : 4.09.205/33-1


Madame,

Suite à votre lettre du 15 novembre dernier au sujet du projet de reconstruction de l'échangeur Dorval, voici des réponses aux interrogations énoncées.

Le projet de navette aéroportuaire, tel que présenté par ADM et le MTQ dans le cadre des audiences du BAPE, propose l'aménagement de nouvelles voies ferrées à travers la partie nord du projet de réaménagement de l'échangeur Dorval. Les nouvelles voies proposées viendraient s'intégrer au corridor ferroviaire existant (CN et CP) à l'est de la gare actuelle de Via Rail. Bien que ce nouvel axe ferroviaire soit à une certaine distance de l'actuelle gare Dorval de l'AMT, il serait envisageable de créer un lien avec un arrêt éventuel de la navette aéroportuaire au sud-est de l'échangeur. Il serait également possible de mettre en place, entre l'aérogare et la gare de l'AMT, un circuit de navette express d'autobus ou un autre système de transport de personnes.

Pour l'instant, aucune solution précise d'intégration n'a été établie. Nous attendons qu'ADM complète ses études sur la navette aéroportuaire afin de connaître plus précisément les infrastructures ferroviaires envisagées jusqu'au centre-ville de Montréal et leur capacité en terme de trafic ferroviaire. Comme mentionné dans notre lettre du 9 novembre dernier, ces éléments sont essentiels pour évaluer toute amélioration de desserte par trains de passager (navette aéroportuaire ou train de banlieue) entre Dorval et le centre-ville.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Paul Dorval
Directeur
Service des trains de banlieue
PD/fc

c.c. M. Joël Gauthier, président-directeur général, AMT
M. James Byrns, vice-président, Planification, AMT